

CONCOURS DE DESIGN D'ABRIBUS LA VILLE DE MONTRÉAL ANNONCE LES FINALISTES

Montréal, le 5 octobre 2009 – La Ville de Montréal annonce aujourd'hui les cinq équipes finalistes du concours de design d'abribus organisé avec la participation de la Société de transport de Montréal (STM). Au cours des quatre prochaines années, la STM prévoit faire fabriquer 400 abribus pour l'ensemble de son réseau afin de remplacer progressivement son parc actuel et de répondre aux nouveaux besoins.

Au total, 31 bureaux ou regroupements de designers du Québec ont fait parvenir leur dossier de candidature. Le jury s'est réuni le 2 octobre dernier. Après analyse des dossiers admissibles, le jury a choisi les cinq concurrents suivants :

- Arium Design Inc. et Tak
- Godbout, Plante, Associés enr.
- Leblanc + Turcotte + Spooner
- Messiers Designers Inc.
- Morelli Designers et Signature Design Communication

La présidence du jury a été assurée conjointement par Mme **Denise Vaillancourt**, directrice exécutive Planification, marketing, communications de la STM, et M. **Gilles Saucier**, architecte et associé de la firme Saucier + Perrotte architectes.

Outre Mme Vaillancourt et M. Saucier, siègent sur le jury :

- **Maurice Cloutier**, ADIQ, designer de l'environnement, directeur, École de design, UQAM;
- **Michel Dallaire**, designer industriel, président, Michel Dallaire designers inc.;
- **François Gagné**, chef d'équipe, Atelier d'aménagement et de design urbain, Division de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal;
- **Benoît Gendron**, directeur planification et développement, STM;
- **Marie Turcotte**, représentante des usagers du transport adapté, Conseil d'administration, STM.

Prochaine étape

Pour la deuxième étape, les cinq concurrents ont pour mandat de développer un concept répondant aux exigences de design et aux normes de la STM en matière de sécurité, d'accessibilité universelle, de propreté et d'entretien et d'usage public. Une somme de 15 000 \$ est accordée à chacune des équipes, tel que stipulé dans le règlement du concours. L'évaluation des propositions des concurrents portera notamment sur les qualités formelles, fonctionnelles et écologiques ainsi que la cohérence du design avec les exigences techniques et commerciales.

Rappelons que le concours de design d'abribus fait suite aux engagements du maire de Montréal annoncés lors de la soirée Pecha Kucha des élus, le 30 septembre 2008. Il vise à encourager de façon tangible la créativité en design et en architecture à Montréal et ouvrir l'accès à la commande publique en design à un plus grand nombre de concepteurs.

**À propos de
Design Montréal**

Créé en janvier 2006 par la Ville de Montréal, le bureau Design Montréal a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design.

-30-

Renseignements : Stéphanie Jecrois
Design Montréal
514 872-5388